

LA LUTTE CONTRE LES INEGALITES ET LES VIOLENCES VECUES
PAR LES FEMMES AU BURUNDI DOIVENT FAIRE PREUVE DE PLUS
D'ENGAGEMENTS DE LA PART DES DIFFERENTS ACTEURS

8 mars 2023 - Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) joint sa voix à celle d'autres acteurs pour célébrer la Journée Internationale des droits de la Femme. Malgré les avancées enregistrées dans la lutte pour le respect des droits des femmes au Burundi, Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) reste préoccupé par la traite subie par les femmes burundaises, l'impunité des violences subies et d'autres défis auxquelles la femme burundaise reste confrontée pour son épanouissement en général.

En ce jour du 8 mars, Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) rend hommage à la lutte menée par les femmes burundaises pour leurs droits et à d'autres acteurs gagnés à la cause.

La journée du 8 mars réitère la détermination des femmes du monde entier pour la lutte en faveur de l'égalité et des droits sociaux, économiques et politiques.

La constitution du Burundi du 7 juin 2018 en son article 13 stipule :

"Tous les Burundais sont égaux en mérite et en dignité. Tous les citoyens jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi. Aucun Burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique."

Le Burundi a ratifié en avril 1991, sans réserve, « la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes » (CEDEF), instrument juridique qui définit les droits fondamentaux de ces dernières dans tous les domaines de la vie publique et privée.

Le Burundi a adhéré à d'autres instruments régionaux et internationaux de protection des droits des femmes.

Malgré ces engagements multiformes et de longue date, Tournons la Page Burundi (TLP-Burundi) constate qu'au Burundi, les femmes sont toujours

confrontées aux viols, au trafic des êtres humains et à la discrimination liée aux préjugés.

Lors de la dernière campagne de 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes du 25 novembre au 10 décembre 2022, les organisations des droits des femmes au Burundi ont recensé plus d'une centaine de viols à l'égard des femmes et filles depuis janvier 2022 dont la majorité des cas sont restés impunis.

Le viol en milieu scolaire reste une grande préoccupation, certains des cas des viols commis par les enseignants proches du parti au pouvoir, le CNDD-FDD jouissent de la complicité des hautes autorités du pays et leurs crimes ne sont jamais punis.

Il se manifeste toujours que des femmes et filles burundaises après avoir été recrutées par des compagnies de travail sont amenées dans des pays arabes avec la complicité de certaines autorités du pays pour y être exploitées sans tenir compte de leurs droits élémentaires et du respect des normes nationales et internationales du travail. Ce trafic a été à maintes reprises dénoncé mais des mesures appropriées pour le bien-être de ces femmes et filles n'ont jamais été prises.

Au niveau de la représentation des femmes dans les institutions publiques du pays, il est prévu par la constitution de 2018¹ qui garantit l'égalité de tous les citoyens burundais et permet un "minimum de 30%" de quotas de postes pour les femmes. Ces quotas ne sont pas respectés dans la plupart des secteurs de la vie du pays, les quelques postes des femmes octroyés sont pour les femmes du parti au pouvoir, ces femmes sont mises en avant pour les intérêts du parti d'abord et non pour l'intérêt général des femmes.

Pour ce qui est de la succession de la femme burundaise, un projet de loi visant à rétablir l'équilibre des droits fonciers et octroyer aux femmes un accès véritable et légal à la terre, a été passé sous silence par plusieurs gouvernements et carrément rejeté par le pouvoir actuel.

Dans d'autres secteurs clés de la vie du pays comme le domaine de l'éducation, l'agriculture, la santé de la reproduction et l'autonomisation de la femme, il y a toujours nécessité de mettre sur place des programmes d'appui à la femme burundaise pour son épanouissement.

Cela pourrait mettre un coup d'accélérateur au développement global du pays au regard de la place qu'occupe la femme dans la société burundaise.

¹ Constitution de la République du Burundi de 2018 en ses articles 13 et 128

En effet, si l'ONU a choisi le thème intitulé « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes », tout en étant tout à fait d'accord, TLP-Burundi est convaincu que l'étape de « L'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère du numérique pour réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » (67^e session de la Commission de la condition de la femme (CSW-67)) ne sera atteinte que si les droits élémentaires des femmes ne sont pas respectés.

De surcroît, en cette journée du 8 mars, TLP-Burundi ne manquerait pas de témoigner sa solidarité aux femmes défenseuses des droits humains incarcérées injustement pour leur travail de promotion des droits humains : Maître Sonia NDIKUMASABO, Floriane IRANGABIYE, Marie EMERUSABE et Sylvana INAMAHORO, votre engagement et persévérance sont dignes d'admiration et vont contribuer certes à l'avènement d'un Burundi meilleur.

Tournons la Page Burundi (TLP Burundi) demande aux autorités burundaises compétentes de :

- ✓ Respecter les engagements nationaux et internationaux du gouvernement du Burundi en matière de respect des droits des femmes,
- ✓ Protéger les femmes burundaises contre les violences sexistes et sexuelles et traduire les auteurs de ces crimes devant la justice,
- ✓ Voter une loi équitable sur l'accès à la terre pour tous les citoyens pour corriger les inégalités que subit la femme burundaise,
- ✓ Rendre un procès équitable aux quatre femmes défenseuses des droits humains incarcérées dans le cadre de leur travail et veiller à leur sécurité, intégrité physique et psychologique.

Fait le 8 mars 2023

Anitha Gateretse



Coordination

Tournons la Page Burundi